

FLASH INFO


ACCORD 2016

PROTOCOLE : V ZÉRO !

Pour faire face à la baisse inéluctable des effectifs des cinq prochaines années, à l'augmentation et à la variabilité du trafic ou encore aux nouvelles contraintes réglementaires européennes, un accord avec les contrôleurs est indispensable.

La v.0 du protocole ne répond pas aux attentes du SNCTA et des contrôleurs qu'il représente majoritairement, pourquoi ?

- pas de volet de social ni de perspective sur les effectifs ;
- réforme du régime indemnitaire : trop d'incertitudes sur un sujet très sensible ;
- expérimentations : une liste démesurée et inacceptable de contraintes ;
- règlement européen : un registre des heures qui va bien au-delà du règlement, statut et nombre des évaluateurs de compétence linguistique inconnus.

Le SNCTA mobilise ses commissions et ses sections, négocie, porte ses revendications et ses conditions. Le mandat est clair :

- obtenir une politique cohérente de recrutements et de gestion des effectifs ;
- sécuriser l'organisation du travail : travail en équipe, 155 vacations, réduction du temps de travail et de la durée des vacations, maximum 7 j. / 12 sur une période limitée, autonomie de gestion tactique par les chefs de salle et de tour... ;
- défendre notre régime indemnitaire, négocier des revalorisations statutaires (en salle et hors salle), des améliorations du pouvoir d'achat et des retraites, et une valorisation des expérimentations ;
- développer et faire reconnaître l'expertise des contrôleurs.

LE SNCTA TRAVAILLE ET NÉGOCIE D'ARRACHE-PIED. COMME LES CONTRÔLEURS, IL SAIT CE QU'IL VEUT ET SURTOUT CE QU'IL NE VEUT PAS ! IL ATTEND UNE V.1 BIEN DIFFÉRENTE DE LA V.0 AVEC DES RÉPONSES CONCRÈTES À SES REVENDICATIONS.

PLUS D'INFO ICI...

